

CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 2 juin 1972

La séance est ouverte à 11 heures.

AFFAIRES COURANTES

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

TRAVAIL, MAIN-D'ŒUVRE ET IMMIGRATION

[Français]

M. Arthur Portelance (Gamelin): Monsieur l'Orateur, j'ai l'honneur de présenter le 4^e rapport du comité permanent du travail, de la main-d'œuvre et de l'immigration.

SANTÉ, BIEN-ÊTRE SOCIAL ET AFFAIRES SOCIALES

M. Victor Forget (Saint-Michel): Monsieur l'Orateur, j'ai l'honneur de présenter le 3^e rapport du comité permanent de la santé, du bien-être social et des affaires sociales.

[Note de l'éditeur: Le texte des rapports précités figure aux Procès-Verbaux de ce jour.]

* * *

L'ENVIRONNEMENT

LA POSITION DU CANADA À LA CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR L'ENVIRONNEMENT

[Traduction]

L'hon. Jack Davis (ministre de l'Environnement): Monsieur l'Orateur, la semaine prochaine, aura lieu à Stockholm la Conférence des Nations Unies sur l'environnement. J'aimerais résumer brièvement la position que le Canada adoptera lors de cette importante réunion.

La participation du Canada est déjà importante. Nous avons largement contribué à la mise au point d'une résolution qui fait maintenant partie de la déclaration sur l'environnement et qui porte sur le principe qu'aucune nation ne doit polluer l'environnement de son voisin ni contaminer sciemment les océans ou l'atmosphère du globe.

Au départ, certains pays ont manifesté quelque réticence à notre proposition, mais la plupart des membres des Nations Unies conviennent maintenant que ce principe est essentiel à l'élaboration d'un recueil de lois internationales pouvant résoudre efficacement le problème mondial de la pollution à l'échelle du globe.

De telles dispositions internationales ont une grande importance pour le Canada. Notre pays est vaste et possède le plus grand plateau continental du monde et l'un des plus longs littoraux. Aussi, avons-nous beaucoup à gagner par l'établissement, de la part des Nations Unies, d'une politique de bon voisinage, d'une éthique mondiale de l'environnement.

L'hon. M. Stanfield: Et la pollution gouvernementale?

L'hon. M. Davis: Certains soutiennent qu'il n'est pas souhaitable de fixer des normes internationales. En ce qui nous concerne, nous soutenons le contraire. Nous affirmons que les lois de la nature elles-mêmes sont universelles, qu'elles ne souffrent pas d'exception. L'homme les viole à ses risques et périls. Il les viole et ce sont les générations à venir qui souffriront de son manque de prévoyance, manque d'intuition, manque de discipline dans le domaine biologique.

En tant que science, la biologie en est encore à ses débuts. Mais nous en savons déjà assez sur la nature pour constater certains faits... faits qui concernent la vie elle-même: il ne faut pas tuer les poissons, détruire la végétation ni exterminer la faune. En d'autres termes, la conservation d'un environnement sain pour les êtres vivants est une condition primordiale à un niveau élevé de la qualité de la vie. Ces faits biologiques, ces normes simples ne peuvent être limités à un seul pays, quel qu'il soit. Ils sont valables partout et devraient être appliqués de par le monde et non pas au Canada seulement, ou uniquement au Canada et aux États-Unis.

Monsieur l'Orateur, je m'attends à ce que la Conférence de Stockholm donne lieu à de longs débats sur l'expansion économique et son effet vraisemblable sur tous genres d'êtres vivants. J'estime qu'il est possible de concilier expansion économique et environnement sain. Mais cela requiert une gouverne économique de premier ordre, une planification à long terme axée sur l'avenir. Cela requiert que les forêts du monde entier soient exploitées selon l'optique du rendement soutenu. Il faudra améliorer les méthodes d'urbanisation, faire en sorte que l'industrie recycle ses déchets, utiliser les genres convenables d'énergie, et ainsi de suite.

La question de la qualité de l'environnement comporte de nombreux aspects. Nous en aborderons au moins une trentaine à Stockholm. Voici certaines mesures que nous sommes disposés à prendre: construire trois des dix stations mondiales de contrôle de la qualité atmosphérique; améliorer la qualité de nos cours d'eau qui se déversent dans les océans; patronner une conférence mondiale sur la conservation des ressources vivantes de la mer, à Vancouver, en février de l'année prochaine; s'opposer énergiquement au rejet de matières polluantes dans les océans; proposer que les pétroliers géants suivent des itinéraires à l'écart des zones écologiquement fragiles, non seulement le long de nos côtes, mais dans le monde entier; et intensifier nos recherches dans le domaine des sciences de la mer.

• (1110)

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, j'aurais cru que l'une des mesures annoncées par le ministre pour l'intérieur du Canada aurait été la réduction de la pollution par le gouvernement du pays.

Cette conférence est sûrement importante. Je conviens avec le ministre de l'importance pour nous de tenter d'établir des normes internationales et une attitude internationale pour préserver un milieu sain et approprié pour les êtres vivants.